

## BIO2005P – PROJET TUTEURE INDIVIDUEL OU COLLECTIF

ECTS	Cours (h)	T.D. (h)	T.P. (h) (dont TP terrain en h)	Stage (semaines)
6	0	30	0	0

<b>Composante de gestion de l'UE :</b>	Faculté des Sciences et Technologies
<b>Responsable de l'UE :</b>	PHILIPPE Marc
<b>Statut du responsable :</b>	MCU-HDR

### **PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :**

Le projet tuteuré représente au moins 230h de travail d'octobre à mai. Il prépare l'insertion en milieu professionnel et aussi au stage de fin d'année pour les non-alternants (la moitié du groupe). Le projet tuteuré propose à l'étudiant de gérer un projet d'ordre professionnel sous contraintes de temps et de moyens.

30hTD = 4hTD mise en route (M. Philippe MCU-HDR) + 2hTD conduite de projet (M. Creuzé des Châtelliers MCU) + 16hTD (4x1h de suivis/tuteur (enseignant de la LP) x 4 groupes PT de non alternants) + 8hTD soutenances orales devant Jury (tuteurs universitaires et professionnels commanditaires).

**Mise en œuvre :** Le projet est proposé par l'équipe pédagogique, ou par l'étudiant, après concertation avec l'organisme commanditaire (associations gestionnaires d'espaces naturels, collectivités territoriales, bureaux d'études ou d'ingénierie, délégataires de services publics,...). Il doit être validé par le responsable de l'UE. Il est de préférence collectif pour développer l'aptitude au travail collaboratif. Pour les alternants, il est réalisé dans le cadre des missions confiées par l'entreprise.

**Attendus :** Une Déclaration d'Intention de Projet (DIP) est rédigée en début d'année par les étudiants. Elle représente une mise au propre du cahier des charges négocié avec l'organisme commanditaire. Les réunions de suivis intermédiaires avec le tuteur universitaire sont destinées à faire le point sur l'avancement, en le comparant au planning prévisionnel de la DIP. Un rapport écrit est rendu en fin d'année et donne lieu à une présentation orale.

**Encadrement :** Le tuteur universitaire apporte conseils et expertises, fait le lien avec l'organisme, évalue le travail accompli lors des réunions bilans intermédiaires, note le rapport final et propose des corrections éventuelles avant restitution à l'organisme ; les personnes "ressources" (enseignants ou autres professionnels) apportent ponctuellement, dans leur domaine de compétence, des éléments utiles au bon déroulement du projet (aide intellectuelle ou matérielle, carnet d'adresse, ...).

**Evaluation :** Elle porte sur la qualité de la DIP et celle du rapport écrit (réponse au cahier des charges, forme), la qualité de la soutenance orale (forme, réponses aux questions du Jury) et l'implication et le dynamisme de chaque étudiant dans le cadre du projet. Les commanditaires sont invités à participer aux soutenances.

### **MUTUALISATION :**

Aucune